

## Questions et réponses à l'étude

### Coût et financement de l'agriculture (Vision Agriculture 2020)

#### Concept de réalité des coûts

Que signifie "réalité des coûts" ?	On parle de réalité des coûts si les pollueurs à l'origine des coûts assument eux-mêmes ces coûts.
Qu'est-ce que la réalité des coûts a à voir avec le principe du pollueur-payeur ?	La réalité des coûts et le principe du pollueur-payeur sont similaires. Le concept de réalité des coûts (ou absence de réalité des coûts) est utilisé principalement lorsqu'il s'agit de prix de marché qui ne prennent en compte qu'une partie des coûts.
Que sont les coûts externes ?	Les coûts externes sont les coûts des effets secondaires non intentionnels de la production ou de la consommation qui ne sont pas inclus dans les prix du marché.
Quel est l'objet du rapport ?	Il s'agit des coûts de la production alimentaire et de savoir qui supporte ces coûts. Les résultats les plus importants : Aujourd'hui, les consommateurs ne paient qu'environ la moitié du coût des aliments. L'autre moitié - sous forme de subventions et de coûts environnementaux - est supportée par les contribuables et la collectivité. En conséquence, les méthodes de production et les modes de consommation nuisibles à l'environnement sont "rentables". L'absence de "réalité des coûts" est la principale raison pour laquelle l'agriculture est incapable d'atteindre les objectifs environnementaux malgré un soutien généreux. La responsabilité de cette situation incombe à la politique agricole fédérale et non à l'agriculteur individuel. La politique doit changer et garantir que les coûts dans l'agriculture et l'alimentation correspondent à la réalité.

<p>Qu'entend-on par "coûts pour la collectivité" ?</p>	<p>Ils comprennent tous les effets négatifs non intentionnels de la production agricole. Cela inclut les effets entraînant directement des coûts, par exemple pour le traitement de l'eau potable. D'autres impacts, tels que les émissions de gaz à effet de serre, ont des conséquences financières à long terme. Ils comprennent également les coûts immatériels tels que l'impact des pesticides sur la biodiversité dans les cours d'eau ou les émissions d'ammoniac sur la composition des espèces dans les habitats semi-naturels (tels que les marais et les forêts).</p>
--	---

### Interprétation des résultats

<p>L'étude ne montre que les coûts. Mais l'agriculture a aussi des retombées positives. De quelle ampleur sont-elles ?</p>	<p>Les chiffres sur les effets bénéfiques de l'agriculture sont également inclus dans l'étude : la valeur de la production alimentaire et des autres productions est de 8,5 milliards de francs, celle des prestations d'intérêt public est de 1,0 milliard de francs. L'évaluation des effets bénéfiques est basée sur les prix suisses à la production ou sur les contributions aux paiements directs (dans le cas des prestations d'intérêt public).</p>
<p>La politique agricole soutient la production animale bien plus que la production végétale ? Comment cela est-il compatible avec les objectifs climatiques et environnementaux du gouvernement fédéral ?</p>	<p>La politique agricole est en contradiction avec les objectifs climatiques et environnementaux du gouvernement fédéral. Les règles et les subventions actuelles en faveur de l'agriculture favorisent des méthodes de production et des modes de consommation qui sont nuisibles au climat et à l'environnement. Une <a href="#">étude</a> récente de l'Institut fédéral de recherche suisse WSL le démontre en ce qui concerne la biodiversité.</p>
<p>Si l'agriculture ne produit pas de manière durable, est-ce à cause des agriculteurs ou des consommateurs ?</p>	<p>Aujourd'hui, ni les agriculteurs ni les consommateurs ne peuvent être blâmés. Le problème, ce sont les règles de la politique agricole qui récompensent les comportements non durables. Et les politiciens qui ne sont pas prêts à changer ces règles.</p>
<p>L'Union suisse des paysans rejette les chiffres sur la réalité des coûts. Comment Vision Agriculture réagit-elle à cette situation ?</p>	<p>L'Union suisse des paysans représente les intérêts économiques des membres de l'association. La responsabilité de la politique agricole - vis-à-vis de la population et des contribuables - n'incombe pas à l'Union suisse des paysans mais au gouvernement fédéral (Conseil fédéral et Parlement).</p>

### Mise en œuvre et effets de la réalité des coûts

<p>Dans le cas des produits d'origine animale, les consommateurs ne paient qu'un peu plus que la moitié du coût. La réalité des coûts signifie-t-elle que la viande coûtera deux fois plus cher ?</p>	<p>Non, les coûts pour les consommateurs augmentent moins. Les consommateurs devront payer les coûts qui sont actuellement supportés par les contribuables, mais seulement une petite partie des coûts qui sont supportés par la collectivité aujourd'hui. Parce que les coûts pour la collectivité seront beaucoup moins élevés qu'aujourd'hui si le principe de réalité des coûts est respecté.</p>
<p>Le passage à des coûts plus réels signifie-t-il que la prairie ne sera plus utilisée et que la forêt reprendra du terrain ?</p>	<p>Non. La production basée sur la base de production régionale n'est pas mise en cause. La production avec des ressources de production importées est concernée, car elle entraîne une augmentation des émissions locales.</p>
<p>Une réalité des coûts signifie-t-elle plus d'importations ?</p>	<p>Les modes de consommation vont également changer. Ils devront le faire si le gouvernement fédéral prend ses objectifs climatiques au sérieux. Selon la stratégie climatique de l'Office fédéral de l'agriculture, les émissions de gaz à effet de serre provenant de l'agriculture et de l'alimentation doivent être réduites de 2/3 d'ici 2050 (par rapport à 1990). Cela ne peut se faire sans ajuster la consommation. La consommation de produits animaliers est actuellement (dans l'ensemble) couverte à 100 % par les produits nationaux. Si nous consommons 1/3 de produits d'origine animale en moins, les importations de fourrage et la production nationale de fourrage concentré diminueront. Il y aura plus de terres disponibles à l'étranger et en Suisse pour la production de denrées alimentaires à base de plantes.</p>
<p>Comment obtenir des coûts (plus) réels en pratique ?</p>	<p>Des mesures s'articulant autour de trois axes principaux sont nécessaires :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. (immédiatement possible) : réduction des subventions pour les productions non durables (utilisant des pesticides, du fourrage importé, etc.)</li> <li>2. (immédiatement possible) : taxes incitatives sur les émissions provenant des intrants importés (pesticides, fourrage importé, engrais minéraux, carburants)</li> <li>3. (à plus long terme, au niveau commercial, également pour les importations) : obligation de déclarer l'impact environnemental des denrées alimentaires et taxes environnementales basées sur celui-ci.</li> </ol>

<p>Qui doit supporter quel coût des denrées alimentaires ?</p>	<p>Les coûts de production devraient en principe être supportés par les consommateurs. Des exceptions ne peuvent être faites que pour les produits dont la production est particulièrement durable et dont la consommation est appropriée dans une perspective de politique de santé publique. Les légumineuses et autres aliments à base de plantes cultivés sans pesticides ni engrais minéraux en sont des exemples. Les coûts à la charge de la collectivité doivent être fortement réduits en modifiant les règles pour l'agriculture.</p>
--	---

### Comparaison avec les chiffres des autorités fédérales

<p>L'Office fédéral de la statistique (OFS) estime la production agricole totale en 2018 à 10,7 milliards de francs (Comptes économiques de l'agriculture). Dans le rapport, il n'est question que de 8,5 milliards de francs. D'où vient la différence ?</p>	<p>Les comptes économiques de l'agriculture de l'OFS comprennent également les produits intermédiaires tels que les plantes fourragères et les semences ainsi que les services destinés aux autres entreprises agricoles. Dans le rapport "Coûts et financement de l'agriculture", ce sont les produits et services finaux de l'agriculture qui sont pris en compte.</p>
<p>D'après l'Office fédéral de la statistique (OFS), la valeur de la production végétale en 2018 représente 4,4 milliards de francs. Dans le rapport, les denrées alimentaires d'origine végétale sont évaluées à 2,6 milliards de francs. D'où vient la différence ?</p>	<p>À l'OFS, la production végétale comprend également la culture de plantes fourragères et de semences ainsi que l'horticulture. Ceux-ci ne sont pas inclus dans les produits alimentaires à base de plantes du rapport.</p>
<p>Le <a href="#">site</a> de l'Office fédéral de l'agriculture (OFAG) indique que "Chacune des prestations d'intérêt général devant être fournies par l'agriculture en vertu de l'art. 104 de la Constitution fédérale est désormais encouragée par un type de paiement direct spécifique". Pourquoi l'étude (chapitre 9) ne présente-t-elle pas des prestations d'intérêt public de 2,8 milliards de francs, correspondant aux types de paiements directs de l'OFAG ?</p>	<p>Une grande partie des paiements directs de l'OFAG, ne correspond pas à ce qui est « écrit dessus ». L'étiquetage frauduleux est bien documenté, même avec les études de l'institut de recherche Agroscope de l'OFAG. Vision Agriculture examine donc de plus près et fait la distinction entre les paiements directs qui compensent effectivement les prestations d'intérêt public (chapitre 9) et les paiements directs avec lesquels l'État prend en charge les coûts de la production - souvent non durable - de denrées alimentaires.</p>

### **Comparaison avec d'autres études**

Dans une étude récente d'Avenir Suisse, les coûts externes de l'agriculture suisse sont estimés à 7,6 milliards de francs. Dans le présent rapport, il n'est question que de 3,6 milliards de francs. D'où vient la différence ?

Comme la Confédération suisse ne publie pas de chiffres sur les coûts externes de l'agriculture, Avenir Suisse s'appuie sur diverses sources en Suisse et à l'étranger. Selon Vision Agriculture, la qualité de ces sources est variable. En particulier, les 5,2 milliards de francs qu'Avenir Suisse consacre à la perte de biodiversité sont, selon Vision Agriculture, peu fondés.